

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1989)

Rubrik: Information, éducation, publications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7. Information, éducation, publications

Journée annuelle de la FSPAP dans le canton de Zurich

La Journée annuelle de la FSPAP, qui a eu lieu le 6 octobre 1989, avait cette année pour thème "Paysage perdu, paysage parcellisé", et a étudié la question de la perte de substance des paysages - et les possibilités et limites de leur régénération. Les quelque 120 participants se sont vu présenter tout d'abord un exemple sur le terrain. Sous la conduite de Ch. Göldi, de l'Office cantonale d'hydrologie et de protection des eaux, ils sont allés étudier l'exemple du ruisseau Reppisch, qui longe le terrain de la caserne locale, dont le cours a été revitalisé selon les principes de l'écologie des paysages et cours d'eau. Les personnalités suivantes ont ensuite prononcé un exposé: E. Honegger, directeur du département des travaux publics du canton de Zurich (Etat de la protection du paysage dans le canton de Zurich), H. Flückiger, directeur suppléant de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire ("Les paysages proches de la nature n'ont-ils plus leur place?"), le professeur B. Nievergelt, de l'Université de Zurich ("Processus de désagrégation de notre faune et de notre flore, et mesures favorisant leur régénération"). Les trois orateurs se sont ensuite exprimés sur les questions suivantes: "Le gouvernement ne peut-il agir en matière de protection de l'environnement qu'en fonction du degré d'"acceptation" du moment, ou peut-il, en application du principe que "gouverner c'est prévoir", prescrire des mesures plus poussées, qui ne peuvent compter remporter l'adhésion de la majorité?" (Honegger). "Quelles sont les causes du déficit d'exécution dans le domaine de l'aménagement du territoire?" (Flückiger) et finalement "La protection des espèces et biotopes s'inspire-t-elle seulement de motifs éthiques, ou se justifie-t-elle également pour des raisons scientifiques?" (Nievergelt).

Après le repas de midi le président de la Fondation a informé brièvement sur les accents majeurs de l'activité actuelle de la Fondation. L'après-midi, les participants se sont rendus dans la région située au nord du Lägern, pour leur présenter un paysage qui n'est pas encore trop parcellisé dans l'optique spécialisée de représentants de la Ligue zurichoise de protection de la nature et de l'Association suisse pour la protection des oiseaux et de sa section zurichoise; un paysage dans lequel les biotopes proches de la nature ne sont pas encore tous réduits à l'état d'îles, mais demeurent partiellement reliés les uns aux autres ("ensemble de biotopes").

La nouvelle ordonnance sur l'aménagement du territoire concernant la construction en dehors des zones à bâtir

Dans la perspective de la mise en vigueur par le Conseil fédéral d'une nouvelle ordonnance relative à la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), le président de la Fondation W. Loretan, le directeur H. Weiss et son collaborateur P. Glauser ont informé lors d'une conférence de presse sur la prise de position de la FSPAP au sujet de cette ordonnance; ils se sont arrêtés notamment aussi aux dispositions de cette ordonnance qui, en application de l'art. 24 al. 2 LAT, règlent la modification partielle, la rénovation et la reconstruction de bâtiments en dehors des zones à bâtir. Il s'agit ici d'un des "articles décisifs" de la loi sur l'aménagement du territoire. La pratique -non satisfaisante dans maints cantons- occupera la Fondation à l'avenir aussi.

Conférences, exposés, cours et séminaires

A l'invitation du conseiller fédéral Adolf Ogi, le directeur a participé à un séminaire de cadres interdépartemental pour hauts fonctionnaires de l'administration

fédérale. Le séminaire a eu lieu les 18 et 19 septembre à Kandersteg, sur le thème "Infrastructure contre écologie?" La contribution du directeur avait la forme d'un exposé fondamental intitulé "De quoi le paysage et la nature ont-ils besoin?", après que les représentants de l'économie électrique, de l'économie publique et des médias se soient exprimés sur les besoins de l'économie et de la société.

Au Château de Lenzbourg a eu lieu les 6 et 7 juin un séminaire présidé par l'ingénieur forestier Ch. Hugentobler, de Wetzikon, en présence de représentants des milieux forestier et avec la collaboration du Centre suisse de formation pour la protection de la nature et de l'environnement (SANU). Le but de ce séminaire était de déterminer les contenus et questions à prendre en considération dans la formation continue des ingénieurs forestiers dans le domaine de la protection de la nature et du paysage. Le directeur a formulé des exigences de la protection du paysage à l'égard de l'économie forestière dans un exposé, puis il a participé aux activités de groupes de travail réunis par thème.

L'Institut de géographie de l'Université de Berne a organisé avec l'aide de la FSPAP, au semestre d'hiver 1989/90, une série de conférences publiques sur le thème "Les Alpes dans l'Europe des années 90" - un espace écologiquement menacé, entre l'autonomie et la dépendance".

Bernard Lieberherr a prononcé un exposé le 16 mars à l'Ecole cantonale des Beaux-Arts à Lausanne sur le thème "Aménagement du paysage".

Presse, radio, télévision

La FSPAP a publié à nouveau d'innombrables articles sur des problèmes d'actualité touchant la protection du paysage, et des représentants de la FSPAP ont participé à des discussions publiques ou pris position sur les questions controversées dans des conférences et exposés.

Le service de presse de la FSPAP était consacré aux thèmes suivants:

- Sports de loisirs motorisés - pas comme ça!
- Construction de routes forestières et protection du paysage: un pas de plus a été franchi
- La protection du paysage, un empêcheur de tourner en rond?
- Venoge: une décision rétrograde!
- Prix Nature et Paysage 1989
- En quoi les politiciens et planificateurs peuvent-il apprendre à l'exemple des historiens et ethnologues? Ou : La dimension historique des inégalités régionales
- Un vert monotone ou toute une palette de teintes? Tondre moins souvent son gazon, c'est contribuer à prévenir la disparition des espèces.